



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service des Procédures Environnementales**

DEMANDE DE MODIFICATION DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

108 quai de BRAZZA à Bordeaux

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 07 septembre 2022, une enquête publique est prescrite sur la demande formulée par la demande présentée par BORDEAUX METROPOLE, DOMOFrance, ADIM Nouvelle-Aquitaine et CARDINAL Aménagement en vue de modifier des servitudes d'utilité publique sur les parcelles AC 0007, AD 0024, AD 0025, AD 0030, AD 0106, AD 0107, AD 0108, AD 0109, AD 0110, AD 0111, AD 0112, AD 0113, AD 0114, AD 0115, AD 0116, AD 0117, AD 0118, AD 0119, AD 0120, AD 0121, AD 0122, AD 0123, AD 0124, AD 0125, AD 0126, AD 0127, AD 0128, AD 0129, AD 0130, AD 0131, AD 0132, AD 0133, AD 0134, AD 0135, AD 0136, AD 0137, AD 0138, AD 0139, AD 0140, AD 0141, AD 0142, AD 0143, AD 0144, AD 0145, AD 0146, AD 0147, AD 0148, AD 0150, AD 0151, AD 0152, AD 0153, AD 0154, AD 0155, AD 0156, AD 0157, AD 0158, AD 0159, AD 0160, AD 0161, AD 0162, AD 0163, AD 0164, AD 0166, AD 0167, AD 0168, AD 0188 et AD 0189 (anciennement AC 07, AD 24, AD 25 et AD 30 et AD 31) **situées 108 quai de Brazza sur la commune de Bordeaux**

Pendant l'enquête qui se déroulera **du 30 septembre 2022 au 02 novembre 2022 inclus**, le dossier de demande de modification des servitudes d'utilité publique sera déposé à la mairie de Bordeaux où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

La Commissaire Enquêteur, Madame Carole ANCLA, conseillère juriste, sera présente à la mairie de Bordeaux, Cité Municipale, box 27, 4 rue Claude Bonnier, 33000 BORDEAUX aux dates suivantes :

- **Vendredi 30 septembre 2022 de 9h00 à 12h00 ;**
- **Mercredi 12 octobre 2022 de 14h00 à 17h00 ;**
- **Judi 20 octobre 2022 de 12h00 à 15h00 ;**
- **Mercredi 02 novembre de 14h00 à 17h00.**

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Préfecture de la Gironde : www.gironde.gouv.fr, rubrique « publications légales » « enquêtes publiques ».

Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicités auprès du responsable de projet :

- Monsieur Nicolas MASREVERY, chargé de mission sites et sols pollués à la DREAL Nouvelle-Aquitaine : nicolas.masrevery@developpement-durable.gouv.fr ;

- Madame Pauline Deslous, Directrice de projet Brazza, Direction de l'urbanisme, Direction Générale de l'Aménagement à Bordeaux Métropole : p.deslous@bordeaux-metropole.fr.

Le public pourra adresser ses observations :

– par correspondance à l'attention de la commissaire enquêteur, à la mairie de Bordeaux.

– par mail à l'attention de la commissaire enquêteur à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr.

Ces observations seront consultables sur le site internet de la Préfecture pendant la durée de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé à la Cité administrative – Accueil DDTM – 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouverts d'accueil du public.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront consultables pendant un an, à la mairie de Bordeaux, auprès du service des procédures environnementales à la DDTM et sur le site internet de la préfecture : www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales.

La Préfète est compétente pour statuer sur la demande de modification des servitudes d'utilité publique
